

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 02119

Numéro SIREN : 410 336 069

Nom ou dénomination : ANTALIS

Ce dépôt a été enregistré le 07/07/2021 sous le numéro de dépôt 34913

les comptes sont

inclus

le rapport

des

CACS.

des

ANTALIS

Société par actions simplifiée with a share capital of €70,500,058
8 rue de Seine – 92100 Boulogne Billancourt
410 336 069 RCS Nanterre

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2021

L'an deux mille vingt-et-un,
le trente juin,

la société KOKUSAI PULP & PAPER CO., LTD, une société de droit japonais (« kabushiki kaisha »), ayant son siège social au 6-24 Akashi-Cho, Chuo-ku, Tokyo, Japon, et dont les actions sont admises aux négociations sur la bourse de Tokyo, (« Kabuto-Cho ») sous le numéro ISIN JP3293350009, représentée par son Président et Directeur général, M. Madoka Tanabe,

après avoir désigné Mme Rhonda Friesen aux fins d'assurer les fonctions de Secrétaire habilité à certifier conforme les copies ou extraits du procès-verbal issu des présentes décisions,

a, en sa qualité d'associé unique de la société par actions simplifiée Antalis (la « **Société** ») dont elle détient l'intégralité des 70 500 058 actions composant l'intégralité du capital social, représentant 70 500 058 voix, pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION (Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2020)

L'associé unique, connaissance prise du rapport de gestion du Président de la Société et du rapport sur les comptes annuels des commissaires aux comptes, approuve dans toutes leurs parties le rapport de gestion ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils ont été établis et lui ont été présentés, faisant apparaître un bénéfice de 40 354 240 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion du Président.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge comme dépenses non déductibles du résultat fiscal au titre de l'article 223 quater du code général des impôts un montant de 12 451 euros.

En conséquence, l'associé unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION (Affectation du résultat)

L'associé unique approuve l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 telle qu'elle lui est proposée par le Président dans son rapport et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 40 354 240 euros comme suit :

- Imputation sur le report à nouveau débiteur de 260 146 590 euros du résultat comptable de 40 354 240 euros pour porter le report à nouveau débiteur à la somme de 219 792 350 euros

Après cette imputation, les capitaux propres s'élèveront à 103 863 594 euros.

Aucun dividende ne sera versé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

L'associé unique prend acte, conformément à l'article 243bis du code général des impôts, du fait que les sommes distribuées à titre de dividende au titre des trois précédents exercices sont les suivantes :

2017 : 5 666 374,40 euros
2018 : aucune
2019 : aucune

... ..

QUATRIEME DECISION (*Pouvoirs*)

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes décisions pour effectuer tous dépôts et formalités.

De tout ce qui précède a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le représentant de l'associé unique de la Société et par le Secrétaire.

KOKUSAI PULP & PAPER CO., LTD.
Associé unique

Le Secrétaire

Madoka Tanabe, Chairman and CEO

Rhonda Friesen

Extrait certifié conforme



ANTALIS SAS

Société par actions simplifiée

8, rue de Seine

92100 Boulogne-Billancourt

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

PricewaterhouseCoopers Audit

63, rue de Villiers

92200 - Neuilly sur Seine

Constantin Associés

Member of Deloitte Touche Tohmatsu

6, place de la Pyramide

92908 Paris-La Défense Cedex

S.A. au capital de 831 300 €

642 010 045 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

ANTALIS SAS

Société par actions simplifiée

8, rue de Seine

92100 Boulogne-Billancourt

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'Associé unique de la société ANTALIS SAS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ANTALIS SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- le paragraphe « Faits marquants de l'exercice » qui expose notamment la prise de contrôle de la société par le groupe japonais Kokusai Pulp and Paper en date du 21 juillet 2020, et ses conséquences sur la situation financière de la société,
- le paragraphe A « Règles et méthodes comptables » qui énonce l'absence d'établissement de comptes consolidés et précise les modalités d'exemption.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Estimations comptables

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2020 s'établit à 19 577 125 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans le paragraphe « Titres de participation » de la note A « Règles et méthodes comptables » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 30 juin 2021

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Constantin Associés
Member of Deloitte Touche Tohmatsu

Jean-Paul COLLIGNON



Jean-Paul Collignon

Thierry Quéron

ANTALIS

COMPTES SOCIAUX

(en euros)

Bilan

<i>En millier d'euros</i>	31.12.2020	31.12.2019
Immobilisations corporelles et incorporelles	21 161	26 629
Immobilisations financières	366 118	412 874
Total actif immobilisé	387 279	439 502
Créances d'exploitation ⁽¹⁾	18 065	29 638
Créances diverses ⁽¹⁾	90 511	102 414
Disponibilités	13 298	71 748
Total actif circulant	121 875	203 800
Comptes de régularisation actif	990	1 540
Ecart de conversion actif	6 528	5 096
TOTAL ACTIF	516 671	649 939
<i>(1) Créances à moins d'un an</i>	<i>108 576</i>	<i>131 517</i>

<i>En millier d'euros</i>	31.12.2020	31.12.2019
Capital social	213 000	213 000
Primes d'émission, de fusion et d'apport	50 946	50 946
Réserve légale	14 898	14 898
Autres réserves	40 407	40 407
Report à nouveau	-260 147	-112 214
Résultat de l'exercice	40 354	-147 932
Provisions réglementées	4 405	7 041
Capitaux propres	103 864	66 146
Provisions pour risques et charges	6 825	5 384
Emprunts et dettes financières	188 678	287 244
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 914	24 420
Dettes fiscales et sociales	29 835	957
Dettes diverses	168 647	261 822
Total dettes ⁽¹⁾	401 074	574 444
Ecart de conversion passif	4 908	3 965
TOTAL PASSIF	516 671	649 939
<i>(1) Dettes à moins d'un an</i>	<i>401 074</i>	<i>573 909</i>

Compte de résultat

<i>En millier d'euros</i>	2020	2019
Chiffre d'affaires	49 380	60 899
Autres produits d'exploitation	25	3
Total produits d'exploitation	49 404	60 901
Achats consommés	-28 551	-22 097
Impôts et taxes	-400	-399
Charges de personnel	-3 090	-2 477
Dotations aux amortissements et provisions	-10 003	-9 996
Autres charges d'exploitation	-17 086	-18 987
Total charges d'exploitation	-59 131	-53 956
Résultat d'exploitation	-9 727	6 946
Produits financiers	234 069	53 567
Charges financières	-157 176	-208 304
Résultat financier	76 893	-154 738
Résultat courant avant impôts	67 166	-147 792
Produits exceptionnels	3 858	3 748
Charges exceptionnelles	-1 330	-3 903
Résultat exceptionnel	2 529	-155
Résultat net avant impôts	69 695	-147 947
Impôts sur les sociétés	-29 341	-15
RÉSULTAT NET TOTAL	40 354	-147 932

ANNEXE DES COMPTES DE L'EXERCICE 2020

Antalis a été constituée le 29 novembre 1996 sous la forme d'une société par actions simplifiée. Le 6 juin 2017, Antalis a été transformée en une société anonyme de droit français soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du code de commerce.

Faits marquants de l'exercice

a) Évolutions actionnariales et restructuration financière

En date du 21 juillet 2020, la société Kokusai Pulp & Paper Co., Ltd (« **KPP** ») a acquis l'intégralité des actions Antalis détenues par Sequana et Bpifrance Participations, devenant ainsi le nouvel actionnaire majoritaire d'Antalis détenant 59 460 094 actions. A l'issue de l'offre publique d'achat simplifiée suivie du retrait obligatoire de la cote (Euronext) initié le 5 novembre 2020, KPP est devenue l'actionnaire unique de la société Antalis.

Cette acquisition était assortie de manière indissociable d'un accord de restructuration significative de l'endettement du groupe. Cet accord s'est traduit par le remboursement en numéraire à hauteur de 100 millions d'euros des sommes dues au titre du crédit syndiqué, grâce au nouveau financement de même montant consenti à Antalis par la banque Mizuho. Conformément aux termes de l'accord, le montant restant dû qui s'élevait à cette date à près de 198 millions d'euros a été intégralement abandonné par les établissements prêteurs. Cet abandon s'est traduit par l'enregistrement d'un produit équivalent dans les comptes de l'exercice au sein du résultat financier, imposable au taux de droit commun applicable en France pour l'exercice 2020. De nouvelles lignes de financement ont été mises en place (voir note B-7).

Il n'y a pas d'évolution prévisible de la société.

b) Titres de participations

Au cours de l'exercice 2020, aucune augmentation de capital n'est intervenue au niveau d'Antalis.

TFM Industrial SA (Pérou) a vu la valeur de ses titres augmenter de 6 796 euros suite à des rachats d'actions à des minoritaires.

Par ailleurs, dans le contexte de la restructuration financière mentionnée ci-dessus, les deux holdings luxembourgeoises Antalis Holding et Antalis Investments qui détenaient Antalis Participations ont été dissoutes par transmission universelle de patrimoine (TUP) en date du 17 décembre 2020. Suite à cette opération, Antalis est redevenue l'actionnaire direct d'Antalis Participations. Cette opération n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes d'Antalis.

c) Crise sanitaire

Les tests de valeur des titres de participation mis en œuvre fin 2020 dans un contexte marqué par la crise sanitaire et économique, induisant de fortes incertitudes sur les activités du groupe Antalis, ont conduit à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire d'un montant net de 56 256 milliers d'euros sur les titres de participation, de 21 065 milliers d'euros sur les prêts et créances et de 44 422 milliers d'euros sur les comptes-courants, traduisant un environnement de marché difficile et des perspectives défavorables pour de nombreuses filiales.

La crise sanitaire liée au Covid-19 apparue début 2020 a affecté l'année 2020 et est susceptible d'affecter pour les années futures l'activité exercée par le groupe au travers de ses filiales et par conséquent la valeur de ces dernières mais il est difficile d'en mesurer précisément les impacts directs ou indirects.

d) Activité des filiales

La société a finalisé l'acquisition des 30% restants des actions de TFM Industrial SA (Perou), devenant actionnaire à 100% en date du 13 mars 2020.

En date du 15 décembre 2020, la société a reçu 840 milliers d'euros en complément de prix de la cession de sa filiale sud-africaine, soldant ainsi la transaction initiée en 2018.

Le 17 décembre 2020, Antalis est redevenue l'actionnaire direct d'Antalis Participations (voir paragraphe b)).

Il n'y a pas eu d'autre activité significative au cours de l'exercice 2020 ou depuis la clôture de l'exercice.

Evènements survenus depuis la clôture de l'exercice 2020

Avec effet au 1^{er} janvier 2021, la société a procédé à une réduction de capital par annulation des 499 942 actions auto-détenues et par abaissement de la valeur nominale de ses actions de trois euros à un euro, portant ainsi son capital social de 213 000 000 euros à 70 500 058 euros.

Elle a par ailleurs transformé sa forme juridique de société anonyme à société par actions simplifiée, toujours à effet du 1^{er} janvier 2021.

A – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés conformément aux règles générales applicables en France selon les dispositions du Plan Comptable Général tel que présenté par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Antalis n'établira pas de comptes consolidés pour l'exercice 2020, appuyant sa décision sur l'article L 233-17 du code du commerce qui précise les modalités d'exemption d'établissement des comptes consolidés. En effet, Antalis satisfait à l'ensemble des critères énumérés dans ledit article.

Kokusai Pulp & Paper Co., Ltd (KPP), en tant qu'actionnaire à 100% d'Antalis, autorise Antalis à ne pas publier de comptes consolidés, Antalis étant la mère du sous-groupe lui-même consolidé au sein du groupe KPP.

KPP, société de droit japonais cotée à la bourse de Tokyo (Kabuto Cho) publie ses comptes annuels suivant les normes japonaises (J-GAAP) acceptées par la décision 2008/961/CE de la commission européenne. De plus, ses comptes sont audités et certifiés avant publication. L'information financière relative au groupe KPP est rendue disponible sur demande en langue française.

Les chiffres clés consolidés du sous-groupe Antalis au 31 décembre 2020 sont les suivants (en milliers d'euros) :

i.	Total actif immobilisé :	221 275
ii.	Chiffre d'affaires net :	1 658 708
iii.	Résultat de l'exercice :	52 291
iv.	Le montant des capitaux propres :	76 672
v.	Personnel employé moyen :	4 158

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- i. continuité de l'exploitation ;
- ii. permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- iii. indépendance des exercices.

La convention comptable de continuité d'exploitation est sous-tendue par le soutien de son nouvel actionnaire et la mise en place d'une nouvelle structure de financement permettant à Antalis de poursuivre son développement.

Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés initialement à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Les frais d'acquisition sont, le cas échéant, rattachés au coût d'acquisition des titres.

Périodiquement, la société évalue la valeur d'utilité de ses titres de participation. Lorsque la valeur d'utilité d'un titre est inférieure à son coût d'acquisition, une provision pour dépréciation est comptabilisée. Lorsque la valeur d'utilité est supérieure au coût d'acquisition, aucune plus-value latente n'est comptabilisée.

La valeur d'utilité des titres de participation est déterminée sur la base de la valeur d'entreprise nette d'endettement. La valeur d'entreprise des entités opérationnelles est évaluée à partir des flux de trésorerie futurs actualisés de la filiale. Ces flux de trésorerie et les hypothèses liées ont été estimés sur la base des informations disponibles dans un contexte de fortes incertitudes liées au contexte sanitaire et économique. La valeur d'utilité des entités non opérationnelles est considérée comme égale à leur actif net comptable.

Lorsque la valeur d'utilité ainsi déterminée est inférieure à la valeur de la participation dans l'actif net d'une filiale, une provision pour dépréciation est comptabilisée pour égaliser ces deux valeurs. Lorsque la valeur d'utilité redevient supérieure à la valeur comptable, cette provision est reprise à due concurrence.

Les frais d'acquisition de titres sont capitalisés à l'actif avec les titres concernés et font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

La mise à jour des évaluations des titres de participation au 31 décembre 2020 s'est ainsi traduite par la comptabilisation d'une dépréciation nette complémentaire de 56 256 milliers d'euros, comptabilisée en résultat financier (voir note C-3). Cette dépréciation traduit essentiellement la perte de valeur des actifs sous-jacents détenus par Antalis Participations dans le contexte de crise.

Régime fiscal

La société Antalis est la tête du groupe fiscal français depuis le 1^{er} janvier 2018.

B – NOTES RELATIVES AU BILAN

1. Immobilisations

La valeur brute des immobilisations est constituée par le coût historique, incluant les dépenses nécessaires à leur mise en service, à l'exclusion des frais financiers.

Elles sont amorties suivant le mode linéaire et sur leur durée prévue d'utilisation :

- Logiciels	1 à 3 ans
- Constructions	30 ans
- Agencements	10 à 15 ans
- Matériel, outillage et installations techniques	5 à 20 ans
- Véhicules de tourisme	4 ans
- Mobilier et matériel de bureau	3 à 5 ans
- Matériel informatique	3 à 5 ans

Mouvements des immobilisations

(en milliers d'euros)	Solde au 31/12/2019	Acquisitions Augmentations	Cessions Diminutions Reclassements	Solde au 31/12/2020
Valeur brute				
Immobilisations incorporelles	117 715	4 484		122 199
Immobilisations corporelles	3 576	69	-27	3 617
Immobilisations financières	793 196	30 640	-76	823 761
Total	914 487	35 193	-103	949 577
	Solde au 31/12/2019	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Solde au 31/12/2020
Amortissements ou dépréciations				
Immobilisations incorporelles	91 220	9 978		101 198
Immobilisations corporelles	3 441	16		3 457
Immobilisations financières	380 322	77 321		457 643
Total	474 984	87 314	0	562 298
	Solde au 31/12/2019			Solde au 31/12/2020
Valeur nette comptable				
Immobilisations incorporelles	26 495	-5 494	0	21 001
Immobilisations corporelles	134	54	-27	160
Immobilisations financières	412 874	-46 680	-76	366 118
Total	439 502	-52 120	-103	387 279

Immobilisations incorporelles & corporelles

(en milliers d'euros)	Solde au 31/12/2019	Acquisitions Augmentations	Cessions Diminutions Reclassements	Solde au 31/12/2020
Valeur brute				
Immobilisations incorporelles	117 715	4 484		122 199
Immobilisations corporelles	3 576	69	-27	3 617
Total	121 291	4 553	-27	125 816
	Solde au 31/12/2019	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Solde au 31/12/2020
Amortissements ou dépréciations				
Immobilisations incorporelles	91 220	9 978		101 198
Immobilisations corporelles	3 441	16		3 457
Total	94 662	9 993	0	104 655
	Solde au 31/12/2019			Solde au 31/12/2020
Valeur nette comptable				
Immobilisations incorporelles	26 495	-5 494	0	21 001
Immobilisations corporelles	134	54	-27	160
Total	26 629	-5 440	-27	21 161

Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	Solde au 31/12/2019	Acquisitions Augmentations	Cessions Diminutions Reclassements	Solde au 31/12/2020
Valeur brute				
Titres de Participations	454 836	407 106	-407 101	454 840
Prêts et créances rattachées	337 863	30 635		368 498
Autres	498	0	-76	422
Total	793 196	437 741	-407 177	823 761
	Solde au 31/12/2019	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Solde au 31/12/2020
Dépréciations				
Titres de Participations	379 007	56 256		435 263
Prêts et créances rattachées	1 245	21 135		22 380
Autres	70	-70		
Total	380 322	77 321	0	457 643
	Solde au 31/12/2019			Solde au 31/12/2020
Valeur nette comptable				
Titres de Participations	75 829	350 850	-407 101	19 577
Prêts et créances rattachées	336 617	9 501	0	346 118
Autres	428	70	-76	422
Total	412 874	360 421	-407 177	366 118

Les prêts et créances rattachées incluent un prêt de 285 552 milliers d'euros à Antalis Participations. Ce prêt a été déprécié pour un montant de 21 135 milliers d'euros suite à la perte de valeur constatée sur l'actif net.

Mouvements des titres de participations

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes Solde au 31/12/2019	Cessions de titres	Acquisitions de titres	TUP	Augmentation / Réduction de capital / Echange de titres	Valeurs brutes Solde au 31/12/2020	Dépréciations 31/12/2019	TUP	Dotations	Reprises	Dépréciations 31/12/2020	Valeurs nettes au 31/12/2019	Valeurs nettes au 31/12/2020
Inversiones Antalis Holdings Ltda (Chili)	16 668					16 668			1 724		1 724	16 668	14 944
Antalis Proprietary Ltd (Afrique du Sud)	25 011					25 011	23 565		1 445		25 010	1 446	1
Antalis Abitek Ltda (Chili)	1 430					1 430	1 430				1 430	0	0
TFM Industrial S.A. (Pérou)	3 330		7			3 336					0	3 330	3 336
Antalis Ressources et Services (France)	1 288					1 288					0	1 288	1 288
Antilogne 3 (France)	8					8					0	8	8
Antalis Investments (Luxembourg)	407 101			-407 101		0	354 012	-354 012			0	53 089	0
Antalis Participations (France)	0			407 099		407 099		354 012	53 087		407 099	0	0
TOTAL	454 836	0	7	-2	0	454 840	379 007		56 256	0	435 263	75 829	19 577

Les mouvements de l'exercice relatifs aux valeurs brutes et aux dépréciations sont décrits dans la note « Titres de participation ».

2. Actif circulant

L'actif circulant est principalement composé des créances fiscales et sociales ainsi que des liquidités. Elles sont toutes à court terme. Il y a 13 298 milliers d'euros de disponibilités au 31 décembre 2020.

En milliers d'euros	31.12.2020	31.12.2019		
Fournisseurs débiteurs, avoirs à recevoir				
Créances fiscales et sociales	2 320	3 450		
Comptes courants groupe	88 121	98 889		
TOTAL	90 441	102 339		
Échéancier des autres créances				
En milliers d'euros	Total	Moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans
Au 31 décembre 2020				
Fournisseurs débiteurs, avoirs à recevoir				
Créances fiscales et sociales	2 320	2 320		
Comptes courants groupe	88 121	88 121		
TOTAL	90 441	90 441		

L'actif circulant comprend également des comptes-courants mis en place par Antalis avec ses filiales. Ces comptes-courants peuvent être dépréciés en fonction de l'évolution de l'actif net de la filiale.

(en milliers d'euros)	Solde au 31/12/2019	Variation nette de l'exercice	Solde au 31/12/2020
Valeur brute			
Comptes courants de trésorerie	183 426	33 653	217 080
	Solde au 31/12/2019	Dotations de l'exercice	Solde au 31/12/2020
Dépréciations			
Comptes courants de trésorerie	84 537	44 422	128 959
	Solde au 31/12/2019	Dotations de l'exercice	Solde au 31/12/2020
Valeur nette comptable			
Comptes courants de trésorerie	98 889	-10 769	88 121

3. Valeurs mobilières de placements

Néant

4. Charges constatées d'avance

Le bilan présente un solde de 989 milliers d'euros de charges constatées d'avance au 31 décembre 2020, correspondant principalement à la quote-part 2021 de factures de maintenance et licences informatiques.

5. Capitaux propres

Les capitaux propres au 31 décembre 2020 s'élèvent à 103 864 milliers d'euros.

Le capital social au 31 décembre 2020 s'élevait à 213 000 000 euros et était divisé en 71 000 000 actions de 3,00 euros de valeur nominale dont 499 942 actions auto-détenues.

Avec effet au 1^{er} janvier 2021, la société a procédé à une réduction de capital par annulation des 499 942 actions auto-détenues et par abaissement de la valeur nominale de ses actions de trois euros à un euro, portant ainsi son capital social de 213 000 000 euros à 70 500 058 euros.

Elle a par ailleurs transformé sa forme juridique de société anonyme à société par actions simplifiée, toujours à effet du 1^{er} janvier 2021.

En euros	Nombre d'actions émises	Capital social	Primes liées au capital	Réserves			Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées	Total capitaux propres
				légal	réglées	libres				
Capitaux propres au 1er janvier 2019	71 000 000	213 000 000	50 946 391	14 897 921	475 785	39 931 172	716 852	-112 931 155	9 401 749	216 438 714
Affectation du résultat 2018							-112 931 155	112 931 155		0
Réduction de capital										0
Dividendes distribués										0
Résultat de l'exercice 2019								-147 932 287		-147 932 287
Autres variations de l'exercice									-2 360 890	-2 360 890
Capitaux propres au 31 décembre 2019	71 000 000	213 000 000	50 946 391	14 897 921	475 785	39 931 172	-112 214 303	-147 932 287	7 040 859	66 145 537
Affectation du résultat 2019							-147 932 287	147 932 287		0
Réduction de capital										0
Dividendes distribués										0
Résultat de l'exercice 2020								40 354 240		40 354 240
Autres variations de l'exercice									-2 636 183	-2 636 183
Capitaux propres au 31 décembre 2020	71 000 000	213 000 000	50 946 391	14 897 921	475 785	39 931 172	-260 146 590	40 354 240	4 404 676	103 863 594

6. Tableau de variation des provisions

(en milliers d'euros)	Solde au 31/12/2019	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Solde au 31/12/2020
Dépréciation Titres de Participation	379 007	56 256		435 263
Dépréciation Prêt Groupe	1 245	21 135		22 380
Dépréciation Comptes courants	84 537	44 422		128 959
Dépréciation Autres	70	0	-70	
Total	464 859	121 813	-70	586 602

(en milliers d'euros)	Solde au 31/12/2019	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Solde au 31/12/2020
Provisions pour risques & charges	5 096	6 528	-5 096	6 528
Autres provisions	288	9		297
Total	5 384	6 537	-5 096	6 825

Au 31 décembre 2020, les provisions pour risques et charges d'Antalis incluent pour l'essentiel des provisions pour pertes de change qui sont reprises en totalité pour l'exercice précédent et re-dotées en totalité pour l'exercice en cours.

7. Tableau de variation des emprunts et dettes financières

(en milliers d'euros)	Solde au 31/12/2019	Augmentations	Remboursements	Solde au 31/12/2020	dont		
					1 an	entre 1 et 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts CT - Tiers DC	82 804		-82 804				
Emprunt LT Tiers	193 107		-193 107				
Emprunt KPP (maison mère)		80 000		80 000	80 000		
Emprunts bancaires CT		108 644		108 644	108 644		
		0					
Intérêts courus	11 333	33	-11 333	33	33		
Total	287 244	188 678	-287 244	188 678	188 678	0	0

L'emprunt est essentiellement constitué du prêt consenti par KPP de 80 millions d'euros et d'autres emprunts bancaires à court terme (« overdraft ») contractés auprès de 2 banques japonaises (MUFG et SMBC) à échéance août et septembre 2021 non assujettis à des ratios bancaires. Il convient de noter que deux emprunts complémentaires de 32 millions d'euros et de 48 millions d'euros ont été conclus en février 2021 pour une durée de 2 ans auprès de la banque japonaise Mizuho. Ces nouveaux prêts sont assortis de ratios bancaires.

8. Autres dettes

Les autres dettes sont principalement constituées de :

- dettes fournisseurs tiers, y compris immobilisations pour un montant de 4 412 milliers d'euros
- dettes fournisseurs internes au Groupe pour un montant de 10 164 milliers d'euros
- dettes fiscales et sociales pour un montant de 29 835 milliers d'euros

Elles comprennent également :

En milliers d'euros	Total	A un an au plus	A plus d'un an
Clients créditeurs, avoir à établir	15 635	15 635	
Comptes courants de trésorerie ⁽¹⁾	151 815	151 815	
Créditeurs divers groupe ⁽¹⁾	535	535	
TOTAL	167 985	167 985	0

C – NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

1. Résultat d'exploitation

	31/12/2020	31/12/2019
Management fees	22 069	25 761
Autres (y compris les prestations commerciales et de référencement)	27 310	35 138
Total chiffre d'affaires	49 380	60 899
Reprises sur dépréciations, amortissements, provisions et transferts de charges	19	4 600
Autres produits	5	3
Total produits d'exploitation	49 404	65 501
Charges d'exploitation (hors dotations aux amortissements et provisions)	49 128	43 959
Dotations aux amortissements et provisions	10 003	12 735
Total charges d'exploitation	59 131	56 695
Résultat d'exploitation	-9 727	8 807

2. Charges et produits exceptionnels

Absence d'élément individuellement significatif.

3. Charges et produits financiers

en milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Dividendes	839	655
Produits d'intérêts groupe	26 729	40 714
Reprises sur dépréciations de titres, comptes-courants et prêts	9 161	9 785
Gains de change	231	2 243
Autres produits financiers	197 109	170
Total produits financiers	234 069	53 567
Charges d'intérêts groupe	5 639	5 101
Charges d'intérêts externes	14 193	23 806
Commissions groupe (factoring)	4 385	1 898
Dotations provisions sur dépréciations de titres, comptes-courants et prêts	132 546	168 225
Pertes de change	413	9 273
Autres charges financières	0	0
Total charges financières	157 176	208 304
Résultat financier	76 893	-154 738

Les autres produits financiers incorporent l'abandon de créance du crédit syndiqué à hauteur de 197 712 milliers d'euros.

D – AUTRES INFORMATIONS

1. Tableau des filiales et participations

	D	E	V	I	S	E	S	AUTRES CAPITAUX PROPRES Avant affectation du résultat	QUOTE- PART DU CAPITAL DETENUE %	VALEUR COMPTABLE		PRETS ET AVANCES CONSENTIS PAR LA SOCIETE NON ENCORE REMBOURSEES	MONTANT DES CAUTIONS ET AVALS PAR LA SOCIETE	CHIFFRE D'AFFAIRES H.T. DU DERNIER EXERCICE ECOULE	RESULTAT DU DERNIER EXERCICE	DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE
										BRUTE	NETTE					
FILIALES FRANCAISES																
Antalis Ressources et Services (France)	EUR	600						537	100%	1 288	1 288	0	0	17 786	-475	
Antalogue 3 (France)	EUR	10						-10	100%	8	8	0	0	0	-2	
Antalis Participations (France)	EUR	207 004						-160 059	100%	407 099	0	0	0	0	-24 767	
FILIALES ETRANGERES																
Inversiones Antalis Holdings Ltda (Chili)	EUR	22 126						41 096	100%	16 668	14 944	0	0	1 592	2 182	
Antalis Proprietary Ltd (Afrique du Sud)	EUR	0						-670	100%	25 011	1	0	0	0	2 144	839
Antalis Abitek Ltda (Chili)	EUR	3 304						4 479	100%	1 430	0	0	0	15 990	482	
TFM Industrial S.A. (Pérou)	EUR	592						1 314	100%	3 336	3 336	0	0	8 586	516	
TOTAL										454 840	19 577					

2. Effectifs

La société n'emploie aucun salarié.

3. Engagements de retraite

Néant

4. Garanties données

Antalis a consenti diverses garanties relatives aux engagements de retraite au Royaume-Uni pour un total de 109 581 milliers d'euros d'une part et aux cautions et garanties mises en place pour le compte de ses filiales pour un total de 30 051 milliers d'euros d'autre part. Le montant total de 139 632 milliers d'euros est en diminution de 71 923 milliers d'euros par rapport au 31 décembre 2019.

5. Positions à terme sur les devises étrangères

Néant

6. Impôt sur les bénéfices

La société a constaté dans ses comptes au 31 décembre 2020 une dette fiscale relative à l'impôt sur les sociétés d'un montant de 28 802 milliers d'euros après imputation de l'ensemble des reports déficitaires disponibles, en raison principalement de la fiscalisation de l'abandon de créances de 197 712 milliers d'euros par les banques. Cet impôt a été déclaré et payé le 19 mai 2021.

7. Société consolidante

Suite au rachat par KPP en juillet 2020, la société est consolidée par son nouvel actionnaire KPP.

8. Rémunération des dirigeants

Le montant total de rémunération des organes de direction et d'administration sur l'exercice s'élevait à 1 567 690 euros.

9. Composition du capital social

Au 31 décembre 2020, le capital social d'Antalis, entièrement libéré et détenu à 100% par la société KPP, s'élevait à 213 000 000 euros, divisé en 71 000 000 actions de 3,00 euros de valeur nominale chacune.

Depuis le 1er janvier 2021, le capital social est de 70 500 058 euros, divisé en 70 500 058 actions de 1,00 euro de valeur nominal chacune.

Elle a par ailleurs transformé sa forme juridique de société anonyme à société par actions simplifiée, toujours à effet du 1er janvier 2021.

10. Répartition du chiffre d'affaires par zones géographiques

France :	6 774	14%
Etranger :	42 606	86%
Total :	49 380	100%

11. Entreprises liées (créances et dettes / produits et charges)

	2020	2019
Bilan		
Prêts	368 498	337 863
Créances d'exploitation	6 382	10 792
Comptes-courants emprunteurs	217 080	183 426
Créances financières (intérêts à recevoir)	6 524	7 089
Emprunts Maison-Mère KPP	80 000	0
Dettes d'exploitation	8 930	15 824
Comptes-courants prêteurs	151 815	261 161
Dettes financières (intérêts à payer)	1 234	813
Autres dettes	535	535
Compte de résultat		
Produits d'exploitation	27 402	31 865
Charges d'exploitation	-16 688	-18 560
Charges d'intérêts	-5 639	-5 101
Produits d'intérêts	26 729	40 714
Produits des participations (dividendes)	839	655